



Du 1^{er} au 8 décembre prochain, vous serez appelés à élire par voie électronique vos représentants au Comité Social d'Administration Local (C.S.A.L) de la Vienne.

Le C.S.A.L fusionne les anciens comités techniques locaux (C.T.L) et comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (C.H.S.C.T). Cette **nouvelle instance locale** disposera de **compétences étendues** puisqu'elle évoquera l'organisation et le fonctionnement des services, l'égalité professionnelle mais aussi les conditions de travail des agents. Les lignes directrices de gestion (L.D.G), qui déterminent les règles en matière de mobilité et de promotion relèveront également de la compétence du C.S.A.L. **Cette élection revêt donc une importance capitale.**

POURQUOI VOTER F.O.-DGFIP 86 ?

Notre conception du syndicalisme n'est pas de cogérer et encore moins d'accompagner la DGFIP dans ses réformes.

Tout au contraire, au cours du mandat qui s'achève, **F.O.-DGFIP 86** s'est battu à vos côtés contre le NRP et les fermetures de services et pour la sauvegarde de nos emplois, de nos missions et de notre maillage territorial.

F.O.-DGFIP 86 est constamment intervenu pour que la direction locale explique ses décisions, et prenne en compte les légitimes attentes des personnels dont l'implication ne faillit pas malgré des conditions de travail dégradées.

Au cours du dernier mandat, vos élus **F.O.-DGFIP 86** ont défendu la conception d'un service public de qualité accessible à tous sur l'ensemble du territoire, porté par des agents travaillant dans de bonnes conditions.

Il y a urgence à remettre en avant les revendications portées par **F.O.-DGFIP** qui exige notamment :

- l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois, un plan ambitieux de recrutement sur emplois statutaires de titulaires et l'augmentation des promotions.
- une revalorisation immédiate de la valeur du point d'indice afin de rattraper la perte de pouvoir d'achat subie depuis 2000 et amplifiée par une inflation violente depuis octobre 2021 entraînant une perte de près de 4 points de pouvoir d'achat sur 12 mois.
- le droit au retour à l'issue d'une promotion, 2 mouvements de mutation par an ainsi qu'une affectation la plus fine possible, y compris en direction.

**VOTER F.O.-DGFIP 86,
C'EST CHOISIR UN SYNDICAT
QUI PRIVILÉGIE LA
REVENDECTION COLLECTIVE EN
TOUTE INDÉPENDANCE**

F.O.-DGFIP est un syndicat libre et indépendant. Cette indépendance vaut à l'égard des partis politiques, des gouvernements, de l'État, du patronat et des églises. À ce titre, **F.O.-DGFIP** n'a bien évidemment donné aucune consigne de vote aux élections de 2022, comme à celles des années précédentes.

VOTER F.O.-DGFIP C'EST VOTER POUR LA FORCE DU COLLECTIF

F.O. est la 1^{ère} organisation dans la Fonction publique d'État. Elle est à ce titre l'interlocuteur légitime de tous les niveaux de décision : auprès du Directeur général avec le Syndicat National FO-DGFIP, auprès des Ministres par le biais de notre Fédération des Finances et de la Fédération des Fonctionnaires et enfin au plus haut niveau de l'État avec la Confédération F.O.

En votant **F.O.-DGFIP**, vous défendrez les valeurs républicaines et la Fonction publique dont l'avenir est en jeu et qui sont garantes de l'égalité de traitement des citoyens.

En votant **F.O.-DGFIP**, vous désignerez des représentants qui **préparent leurs dossiers** et démontrent à la direction le bien fondé des revendications par des arguments construits et percutants, et qui rendent compte à l'issue de chaque instance.

QUI SONT LES CANDIDATS F.O.-DGFIP 86 ?

Des collègues représentatifs des différentes missions de notre direction qui vivent, comme vous, la réalité quotidienne des agents des Finances publiques.

De nouveaux militants motivés pour faire respecter les droits de tous les agents et des élus sortants, qui ont l'expérience des règles de gestion et du dialogue avec la Direction, et qui, tous, ont à cœur de défendre le service public, nos emplois, nos missions, nos métiers et nos conditions de travail.

Parce qu'ils militent au sein d'une organisation libre et indépendante, les candidats **F.O.-DGFIP 86** sont porteurs des seules demandes des personnels et entendent tout mettre en œuvre pour défendre vos intérêts et obtenir satisfaction.

Vous pourrez compter sur les candidats figurant sur les listes **F.O.-DGFIP** qui seront à vos côtés pour vous conseiller et vous défendre sur tous les sujets.

Prénom Nom	Grade	Service d'affectation
Amélie BARDET	Inspecteur	Pôle de Contrôle et d'Expertise - POITIERS
Eric LIEBUS	Inspecteur	Direction - Audit - POITIERS
Karen MALLER	Contrôleur	Service des Impôts des Particuliers - POITIERS
Damien PATRAC	Inspecteur divisionnaire	Trésorerie – NEUVILLE DE POITOU
Véronique LANGLAY	Inspecteur	Pôle de Contrôle et d'Expertise - POITIERS
Frédéric RICHARD	Contrôleur Principal	Trésorerie – NEUVILLE DE POITOU
Thierry PREVOSTEL	Contrôleur	Brigade de Contrôle et de Recherche - POITIERS
Fabien DECOULGENT	Contrôleur	Direction – Recouvrement forcé - POITIERS
Marie Lise BABIN	Agent Administratif	Service des impôts des particuliers - CHÂTELLERAULT
Sandrine ARNAUD	Contrôleur	Direction – Centre de gestion Financière - POITIERS
Aurélien GUIGNARD	Agent Administratif	Service des Impôts des Particuliers - POITIERS
Max DUPIN	Inspecteur	Direction – Formation/Concours - POITIERS
Isabelle SAPIN	Contrôleur principal	Service des Impôts des Particuliers - POITIERS
Rakel MOREIRA	Agent Administratif	Service des Gestion Comptable - POITIERS
Sylvie LEFEVRE	Contrôleur principal	Service des impôts des particuliers - CHÂTELLERAULT
Pamela GRELLIER	Contrôleur	Antenne Service de Gestion Comptable - LOUDUN



ÉLECTIONS 1^{er} DÉCEMBRE
PROFESSIONNELLES 8 2022

